

Jeune Comédie en Ardennes

7, rue Villé
08000 Charleville-Mézières

Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle de l'association "Jeune Comédie en Ardennes" (W081002398), le 06 novembre 2025, collège Léo Lagrange, Charleville-Mézières.

Membres présents : Fayçal Abderrezek, Elodie Bachimont, Mélanie Barily, Emmanuelle Berthaud, Emilien Blavier, Florence Drumel, Pierre Halgrain, Philippe Laffay, Stéphanie Medeau, Martine Mohimont, Christelle Pierre, Nicolas Rallet, Dominique Rieffel.

Membres excusés, ayant donné pouvoir : Christine Chevalier, Odile Goin, Valérie Graziano, Aurore Havet, Frédéric Ringaud, Roselyne Scherz, Marion Torres.

Le président ouvre l'assemblée générale à 18 heures 30.

Fayçal Abderrezek assure le secrétariat de séance.

Le PV de l'AG 2024 est adopté à l'unanimité.

Bilans financiers : voir tableaux 1 et 2

- Déficit de 1300 euros sur l'exercice 2024-2025 : les adhésions sont en légère baisse, mais surtout nous avons organisé un stage, et nous avons rétribué un technicien.
- Pas de subventions, aucune demande, peu suivie d'effet dans le contexte actuel, n'ayant été faite en 2025 : une commission se réunira pour réexaminer la question.
- Faut-il modifier la cotisation des établissements pour les années à venir ? La proposition de passer de 50 à 60 euros la cotisation des établissements du second degré est adoptée à l'unanimité.
- La cotisation des écoles primaires reste libre, avec un minimum de 10 euros par école.
- Il est urgent d'insister auprès des établissements pour que les adhésions 2025-2026 soient versées rapidement.

Les bilans financiers sont adoptés à l'unanimité.

Bilan de la saison 2024-2025 :

- Le stage d'improvisation mis en place avec l'association Le Mitch en mars 2025 a été un succès : voir "*stage impro*" en annexe
- La 38^{ème} édition du festival s'est tenue du 19 au 23 mai 2025, salle Jacques Brel à Monthermé. Nous avons été accueillis dans d'excellentes conditions par Alan Payon, chargé de programmation et fondateur de la Compagnie les Enfants Sauvages, et par l'équipe municipale : que David Léonard soit ici remercié pour son efficacité et sa disponibilité.
- Environ 400 jeunes comédiens ont présenté 30 spectacles, à plusieurs centaines de spectateurs, dont de nombreux élèves de l'école du Centre.
- Invité surprise, un groupe de l'Arel de Revin est venu faire l'expérience de la scène en nous présentant quelques courtes saynètes, initiative très enrichissante pour tous, qui devrait être poursuivie en 2026.
- Le mélange des âges, que nous tenons à respecter (les lycéens de terminale jouent devant les classes de maternelle) a été particulièrement apprécié : mention spéciale aux plus petits pour leur spontanéité et leur sérieux, et aux plus grands pour leur bienveillance.
- Les indispensables animations, organisées pendant les créneaux réservés à l'installation des troupes, doivent être ici saluées : merci en particulier au chat des CHAT de Scamaroni, à Fayçal, MC improvisé, et à Stéphanie pour les ateliers d'écoute, de concentration, et de danse.

Bilan adopté à l'unanimité

Projets 2025-2026 :

- Les lieux envisagés (Neufmanil, Revin, Nouzonville, Donchery...) ne sont pas disponibles ou demandent des conditions budgétaires que nous ne pouvons pas assumer. Nous retournerons donc à Monthermé, en dérogeant à notre règle de "festival itinérant", et nous devrons engager un technicien.
- On rappelle qu'il est nécessaire que chaque troupe soit représentée à au moins une des réunions de préparation du festival (obligation statutaire). Cette règle sera désormais strictement appliquée.
- Voir pour prêt de matériel lumière, la salle manquant de "faces".
- Attention à anticiper les demandes de bus : pour mieux organiser le "cobussage" une réunion est prévue fin décembre.

- Renouvellement du stage proposé, avec l'idée d'un niveau 2 du stage "Le Mitch" d'initiation à l'improvisation, mis en place l'année dernière. Période envisagée : mars.

Projets adoptés à l'unanimité

Participants édition 2026 (sous réserve de leur présence à au moins une des réunions) :

Rouget de Lisle	Aurélie Caudron	2 groupes (ateliers et CHATM)
École Monthermé	Andy Fels	Un groupe
Nouzonville	Pierre	Deux groupes d'atelier
ANTOC	Philippe	Un groupe
Chanzy	Emmanuelle	Deux groupes (options 2 ^{nde} // 1 ^{er} et Tale)
P. Bayle	Martine	3 groupes
Léo Lagrange	Fayçal	2 groupes
Bayard	Odile, Elodie	2 groupes (6 ^e et 5 ^e / 4 ^e et 3 ^e)
Etion	Christelle P	1 groupe de maternelle
Turenne	Mélanie	1 groupe
Scamaroni	Nicolas	2 troupes (6 ^e et 5 ^e / 4 ^e et 3 ^e)
Rimbaud	Florence	Un groupe
Neufmanil	Emilien	3 classes (maternelle / CP CE1/ CE2 à CM2)
Bazin	Frédéric	?
Nassau	Contact Martine ?	?
Revin	Aurore	?
Attigny	Christelle V	?

Des écoles pourraient s'inscrire dans le sillage des interventions de Stéphanie Médeau.

L'assemblée générale procède au renouvellement du conseil d'administration.

- Aurélie Boksa, sortante, est démissionnaire.
- Aurélia Buire, absente non excusée et non à jour de sa cotisation, est considérée comme démissionnaire.
- Dominique Rieffel et Philippe Laffay, sortants, se représentent et sont réélus à l'unanimité.
- Mélanie Barily présente sa candidature et est élue à l'unanimité.

Composition du nouveau CA : Fayçal Abderrezek, Valérie Graziano, Pierre Halgrain, Philippe Laffay, Mélanie Barily, Dominique Rieffel, Roselyne Scherz.

Le nouveau CA se retire pour procéder à la mise en place du bureau, qui reste inchangé :

- Président : Dominique Rieffel
- Vice-président : Fayçal Abderrezek
- Trésorier : Philippe Laffay
- Secrétaire : Valérie Graziano

La prochaine réunion aura lieu le mardi 2 décembre ou le jeudi 4 décembre, à 18h30 au collège Léo Lagrange, en fonction du résultat du doodle.

L'ordre du jour étant épousé, le président lève la séance à 19h30.

Charleville-Mézières, le 10 novembre 2025

Fayçal Abderrezek, vice-président

Dominique Rieffel, président